

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

93

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY

SEANCE du 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un
Le vingt cinq du mois de mars à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le dix neuf mars deux mille vingt et un, s'est réuni Salle le Météore - 27 route de Frangy - Meythet en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

31 MARS
2021

Déposée en
Préfecture le

30 MARS
2021

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Alexandra BEAUJARD, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Christel CASSET, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elizabeth EHRINGER-BATTAREL, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LCONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MONMONT, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Tony PESSEY, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Thomas TERRIER, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, Marie-Odile DUBOIS (suppléante de Jean-François GIMBERT)

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Michel BEAL à Elisabeth EMONET, Marie BERTRAND à Xavier OSTERNAUD, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Viviane MARLE, Roland DAVIET à Ségolène GUICHARD, Pierre GEAY à Yannis SAUTY, Fabien GERY à Nora SEGAUD-LABIDI, Elisabeth LASSALLE à Nicole BLOC, Jean-Claude MARTIN à Gilles ARDIN, Patricia MERMOZ à Jacques ARCHINARD, Philippe MORIN à Martine COUTAZ, Alexandre MULATIER-GACHET à Etienne ANDRÉYS, Raymond PELLICIER à Pierre BRUYERE, Christian PETIT à Samuel DIXNEUF, Guillaume TATU à Marion LAFARIE

Etaient excusées

Isabelle BASTID, Marie-Luce PERDRIX

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20210325-5502-DE-1-1
en date du 30/03/21 ; REFERENCE ACTE : DEL-2021-44

OBJET

AVENANT N° 7 AU CONTRAT D'OBLIGATION DE SERVICE PUBLIC (OSP) AVEC LA SIBRA

François ASTORG, rapporteur

Par délibération en date du 17 décembre 2015, le Conseil de Communauté de l'Agglomération d'Annecy a décidé d'attribuer le contrat d'obligation de service public (OSP) relatif à la gestion du réseau de transports urbains à la SPL SIBRA.

Ce contrat a été conclu pour une durée de 6 ans, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2021.

L'avenant n° 7 au contrat, objet du présent rapport, porte sur les engagements de la SIBRA pour l'année 2020 concernant les dépenses, les recettes et la qualité de service.

La SIBRA est intéressée financièrement à l'optimisation de la gestion du réseau par le versement d'une rémunération, positive ou négative, qui varie en fonction de la maîtrise des dépenses, de l'amélioration des recettes et de la qualité de service.

Mesure qualité 2020

La SIBRA s'est engagée à mener un plan d'amélioration de la qualité de service, en concertation avec le Grand Annecy.

Pour l'année 2020, comme pour les années précédentes, les critères retenus dans le contrat concernent la qualité perçue et, dans une moindre mesure, la qualité produite :

- information ;
- accueil ;
- propreté ;
- confort ;
- ponctualité.

La rémunération variable de la SIBRA pour l'année 2020 sera calculée en fonction du taux de conformité de chaque indicateur, mesuré à partir de sondages mensuels effectués de janvier à décembre par une société extérieure mandatée par le Grand Annecy.

Engagement de dépenses 2020

L'offre de service de la SIBRA a été adaptée lors des périodes de confinement liées à la pandémie de Covid-19, entraînant une baisse de production de 445 535 kilomètres.

L'engagement de dépenses doit être réduit de 694 755 € pour s'établir à 24 784 869 €, afin d'intégrer la baisse des frais kilométriques, la prise en charge des coûts fixes des marchés d'affrètement et la baisse de la masse salariale.

Il convient de tenir compte du nouveau montant d'engagement de dépenses pour le calcul de la rémunération 2020 de la SIBRA.

Engagement de recettes 2020

Les recettes constatées, orientées à la hausse les deux premiers mois de 2020, ont chuté de près de 30 % sur l'année, du fait :

- des confinements, du développement du télétravail, de la réouverture progressive des établissements scolaires et de leur organisation pédagogique, qui ont entraîné une baisse importante des besoins de déplacement ;
- de la mise en place de la gratuité du réseau de mars à mai et pour les week-ends de fin d'année ;
- du remboursement des abonnements dans le cadre du premier confinement ;
- de la forte baisse de fréquentation liée notamment aux contraintes sanitaires.

Il convient de ne pas tenir compte de l'engagement de recettes pour le calcul de la rémunération 2020 de la SIBRA.

LE CONSEIL DECIDE :

d'autoriser la Présidente à signer cet avenant n° 7 au contrat OSP, ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 93

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.